



International
COCOA
Initiative



De l'apprentissage à l'action : AVEC dans les communautés cacaoyères

Ce document présente des bonnes pratiques pour la mise en place des AVEC. Il propose également des mesures pratiques pour encourager la participation des femmes dans ces groupements. Bien que ce document s'appuie sur l'expérience d'ICI dans les communautés cacaoyères de Côte d'Ivoire et du Ghana, les bonnes pratiques présentées peuvent être transposées à d'autres contextes.

Qu'est-ce que les AVEC ?

Les AVEC (Associations Villageoises d'Épargne et Crédit, aussi appelées Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire en Côte d'Ivoire) sont des groupes d'épargne communautaires qui encouragent l'épargne et l'emprunt dans les communautés où l'accès aux services financiers formels est limité. Ces associations ont été développées pour la première fois par CARE au Niger dans les années 1990. Aujourd'hui, il y a plus de 20 millions de membres actifs dans 77 pays.

Chaque groupe se compose généralement de 15 à 30 membres qui se réunissent régulièrement (toutes les semaines, toutes les deux semaines ou tous

les mois) pour épargner leur argent et constituer un fonds de crédits. Les membres peuvent ensuite contracter de petits prêts à partir du fonds de crédits et rembourser l'argent à temps avec un taux d'intérêt fixe. À la fin du cycle annuel, les bénéfices collectifs du groupe sont distribués aux membres en fonction de leurs contributions.

Les AVEC sont autogérées et gérées par un comité de gestion, élu par les membres. Ce comité s'assure du bon fonctionnement du groupe. Les AVEC sont principalement destinés aux femmes dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme dans les communautés rurales.

Pourquoi mettre en place des AVEC ?

- **Faciliter l'accès aux prêts** dans les communautés où l'accès aux services financiers formels est très limité.
- **Accroître la résilience des ménages.** Les AVEC aident leurs membres à renforcer leur sécurité financière en encourageant l'épargne et en facilitant l'accès à des prêts d'urgence. Les membres peuvent emprunter de l'argent pour subvenir à leurs besoins essentiels, faire face à des événements imprévus, tels qu'une maladie dans la famille ou une mauvaise récolte, et couvrir des dépenses importantes, telles que les frais de santé ou les travaux de rénovation. Cela renforce la résilience des ménages et réduit le recours à des stratégies d'adaptation négatives, telles que le travail des enfants, pour joindre les deux bouts.
- **Encourager la diversification des revenus.** Les membres des AVEC peuvent contracter des prêts pour investir dans des activités agricoles ou d'autres activités génératrices de revenus, ce qui les aide à diversifier leurs sources de revenus.
- **Améliorer le bien-être et la protection des enfants.** Grâce à une stabilité financière accrue, les membres des AVEC disposent de fonds supplémentaires pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants, tels que la nourriture ou les soins de santé, ainsi qu'aux coûts liés à l'éducation.
- **Renforcer la cohésion sociale.** Les membres des AVEC se réunissent régulièrement, se soutiennent mutuellement en cas de besoin et prennent collectivement des décisions, ce qui renforce les liens au sein de la communauté. Une fois mise en place, la structure du groupe peut également servir de plateforme pour d'autres initiatives communautaires, telles que des formations sur les risques liés aux pesticides, des campagnes de sensibilisation au travail des enfants ou des sessions de dialogue sur l'égalité de genre. L'impact du groupe s'étend ainsi au-delà de l'épargne et du crédit.
- **Promouvoir l'égalité des genres.** Les AVEC offrent aux femmes la possibilité de mettre en place des activités génératrices de revenus, ce qui accroît leur indépendance économique et leur influence sur les décisions relatives aux dépenses du ménage. En plus de contribuer à l'égalité des genres, cet aspect est important car les femmes accordent souvent la priorité aux dépenses liées à la santé, à la nutrition et à l'éducation de leur famille, ce qui a un effet direct sur le bien-être des enfants.
- **Soutenir des interventions durables.** Une fois mises en place, les AVEC deviennent rapidement autonomes. Les membres restent souvent dans le groupe pendant plusieurs cycles et la majorité des groupes restent actifs cinq ans après leur création. Dans de nombreuses communautés, les AVEC se reproduisent spontanément, étendant ainsi leurs avantages encore plus loin.



“

Le prêt AVEC nous a fait beaucoup de bien, à moi et à ma famille. Cette année, j'ai inscrit mes enfants à l'école.

FEMME MEMBRE D'UNE AVEC

Bonnes pratiques pour la mise en place des AVEC



Mobiliser la communauté

Présenter le projet et ses avantages afin de présenter l'opportunité de rejoindre la AVEC aux membres de la communauté et d'assurer l'appropriation de l'AVEC par la communauté.



Soutenir la formation du groupe

Soutenir la formation du groupe, notamment en encourageant les membres de la communauté à le rejoindre, en facilitant l'élection des leaders du groupe et en aidant le groupe à définir des règles et des procédures claires pour l'épargne, les prêts et la dynamique du groupe (par exemple, les limites des montants des prêts, les taux d'intérêt, les amendes en cas de retard de remboursement, etc.). Lors de la définition des règles, il convient de tenir compte des sensibilités religieuses ou culturelles présentes dans la communauté.



Former les membres du groupe

La formation doit porter sur la gestion et la gouvernance démocratique des groupes (élections, dynamique des réunions, processus décisionnels transparents et inclusifs, etc.), l'éducation financière (principes de base de l'épargne et du crédit, importance de la tenue précise des comptes), ainsi que la gestion et la résolution des conflits.



Fournir matériel

Fournir le matériel nécessaire au bon fonctionnement du groupe, tel qu'une caisse d'épargne, des carnets d'enregistrement, des bols, des sacs aux couleurs des bols, des cadenas, des stylos, des tampons, un encreur, une règle, une calculatrice et des registres de suivi.



Guider et encadrer le groupe

Guider le groupe au cours des premiers mois afin d'assurer son bon fonctionnement, d'identifier les besoins de formation supplémentaires et d'aider à résoudre les problèmes ou les conflits. Utilisez cette période pour aider le groupe à instaurer un climat de confiance et de cohésion. Avec ce soutien, les groupes deviennent autonomes en moins d'un an et peuvent continuer à fonctionner de manière indépendante.



Formalisation des AVEC

Dans certains pays, comme en Côte d'Ivoire, les AVEC doivent être enregistrées auprès des autorités administratives avant de pouvoir commencer leurs activités. Même lorsque cela n'est pas obligatoire, l'enregistrement officiel est recommandé car il offre plusieurs avantages : il permet aux AVEC d'ouvrir un compte bancaire, d'accéder à des prêts auprès d'institutions financières formelles et d'obtenir la reconnaissance officielle des autorités locales. L'enregistrement peut également faciliter la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus collectives, en garantissant qu'elles sont détenues et gérées conjointement par tous les membres.



Sensibiliser parallèlement au travail des enfants

L'intégration de la sensibilisation sur le travail des enfants dans les réunions des AVEC contribue à améliorer les attitudes et les pratiques des parents à l'endroit des enfants.

Ressources

- [Guide du Programme AVEC, VSL Associates](#)
- [Guide de l'animateur des associations villageoises d'épargne et de crédit \(AVEC\), International Rescue Committee](#)
- [AVEC 101, CARE](#)
- [\(GALS\) Gender Action Learning System, CGIAR GENDER Impact Platform](#)

Comment encourager la participation des femmes

L'intégration d'une perspective de genre dans les programmes AVEC promeut l'égalité des genres et garantit que les femmes, les hommes et les enfants bénéficient pleinement des retombées des activités du groupe.

- ✓ **Inciter les femmes à participer.** En s'engageant de manière proactive avec les femmes au cours du processus de mise en place du groupement, en particulier celles qui sont moins susceptibles de participer, on peut contribuer à ce qu'elles se sentent les bienvenues et qu'elles aient confiance en elles. Il est également essentiel de s'attaquer aux normes sociales ou aux barrières culturelles qui peuvent limiter leur participation. Il peut s'agir d'impliquer les dirigeants locaux dans la promotion de l'inclusion des femmes et la sensibilisation à l'égalité des genres.
- ✓ **Promouvoir le leadership des femmes dans les AVEC** en les encourageant activement à se présenter à des postes de direction ou en établissant des quotas dans les règles du groupe, l'idéal étant que plus de la moitié, voire la totalité, des postes de direction des AVEC soient exclusivement réservés aux femmes, et que celles-ci représentent une part importante des membres du groupe. Cela contribue à créer un environnement sûr pour les femmes et peut encourager d'autres à les rejoindre.
- ✓ **S'attaquer aux obstacles et répondre aux besoins des femmes** pour qu'elles puissent participer. Il peut s'agir d'organiser les réunions des AVEC à des heures et dans des lieux accessibles aux femmes.
- ✓ **Proposer aux femmes des cours d'alphabétisation et de calcul pour adultes.** Dans les Communautés cacaoyères, la plupart des femmes des communautés cacaoyères ne savent pas toujours lire ni écrire ce qui constitue un handicap à leur pleine participation à la gestion des activités des AVEC. Des cours parallèles d'alphabétisation et de calcul peuvent les aider à comprendre les registres, à gérer l'épargne et à diriger leur entreprise plus efficacement. Découvrez comment les cours d'alphabétisation pour adultes ont aidé les membres des AVEC en Côte d'Ivoire.
- ✓ **Envisager des groupes réservés aux femmes.** Dans certains contextes, les AVEC réservés aux femmes, également connus sous le nom de CFREC (Cellule Féminine de Renforcement Economique) dans les programmes mis en place par ICI en Côte d'Ivoire, peuvent contribuer à garantir que les femmes disposent d'un espace sûr pour leurs activités et qu'elles se sentent en confiance pour s'engager pleinement dans les activités du groupe.
- ✓ **Animer des thématiques genre.** Organiser des discussions de groupe au sein des AVEC portant sur plusieurs thématiques genre notamment ceux qui traitent des sujets en lien avec la famille/communauté peuvent modifier les relations de pouvoir et les comportements au sein des couples de la communauté. En plus de contribuer à la promotion des ménages harmonieux par la communication par le changement de comportement (CCC) et la méthodologie GALS, ces discussions jouent un rôle important dans le contexte où l'autonomie financière accrue des femmes peut susciter du ressentiment ou des tensions avec les partenaires masculins. Les discussions de couple permettent de relever ces défis et de favoriser la compréhension mutuelle.